



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 décembre 1997 — N° 149

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

16 décembre 1997

16 décembre 1997

Le mardi 16 décembre 1997

N° 149

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Garon (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 390 Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de l'Université du Québec et des établissements du réseau, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1997.

(Dépôt n° 1376-971216)

Le rapport relatif à l'appel de l'Association des étudiants de la Télé-université de l'Université du Québec.

(Dépôt n° 1377-971216)

16 décembre 1997

M. Brassard, ministre des Transports, dépose :

Une correction à l'annexe 4 du rapport annuel du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997 (document n° 1235-971112).

(Dépôt n° 1378-971216)

M. Ménard, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Fonds d'aide aux recours collectifs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1379-971216)

M. Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de l'Administration régionale Kativik concernant le programme d'aide aux Inuit pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.

(Dépôt n° 1380-971216)

M. le Président dépose les rapports de mission suivants :

Le rapport, présenté par M. François Beaulne, député de Marguerite-D'Youville, de la VIIe Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ), tenue à Toronto, du 19 au 21 novembre 1997.

(Dépôt n° 1381-971216)

Le rapport, présenté par M. Rosaire Bertrand, député de Charlevoix, du Séminaire de développement professionnel de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenu à Washington, les 23, 24 et 25 septembre 1997.

(Dépôt n° 1382-971216)

Puis il dépose la décision suivante du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 11 décembre 1997

16 décembre 1997

:

—Décision 862 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.
(Dépôt n° 1383-971216)

Dépôts de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose :

-le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 décembre 1997, a procédé à des consultations particulières sur le projet de loi n° 185, Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives.
(Dépôt n° 1384-971216)

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 19 juin 1997, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

n° 253Loi concernant l'Association de villégiature du Mont Sainte-Anne – Rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 1385-971216)

Le rapport est adopté.

M. Bertrand (Charlevoix) dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 15 décembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 176Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec – Rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 1386-971216)

16 décembre 1997

M. le Président dépose :

-le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 12 décembre 1997, s'est réunie afin d'établir un calendrier en vue de l'étude des projets de modifications au Règlement.

(Dépôt n° 1387-971216)

Intervention portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais requis, une lettre de M. Vallières (Richmond) lui faisant part de son intention de soulever une question portant sur une violation de droits et privilèges de l'Assemblée et de ses membres. Selon le député de Richmond, le ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions et le Secrétariat au développement des régions auraient commis un outrage au Parlement en mettant sur pied le processus d'implantation des Centres locaux de développement et ce, avant l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi n° 171, Loi sur le ministère des Régions.

M. le Président prend en délibéré la question de la recevabilité de cette demande.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Fournier (Châteauguay) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue les efforts conjugués de l'Assemblée nationale, de la Chambre des communes et du Sénat canadien, qui ont conduit à l'adoption de la résolution de modification constitutionnelle permettant la mise en place de commissions scolaires linguistiques.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

16 décembre 1997

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Jolivet, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de tenir des consultations particulières sur le projet de loi n° 171, Loi sur le ministère des Régions;
- la Commission de l'éducation, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 170, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 180, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 179, Loi modifiant de nouveau la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 175, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

16 décembre 1997

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 160, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 39, Loi sur la protection des personnes atteintes de maladie mentale et modifiant diverses dispositions législatives.

Le débat s'ensuit.

À 13 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 39, Loi sur la protection des personnes atteintes de maladie mentale et modifiant diverses dispositions législatives.

Le débat terminé, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 168, Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec.

16 décembre 1997

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 169, Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Après débat, le rapport est adopté.

À 18 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 13.

Adoption

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, propose que le projet de loi n° 165, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur le ministère du Revenu, la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et la Loi sur le régime de rentes du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 165 est adopté.

M. Brassard, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 157, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

16 décembre 1997

Au cours du débat, M. Brassard, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 157 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements au projet de loi n° 157 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 157, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 157.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 157 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par Mme Marois, ministre de l'Éducation.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté à la majorité des voix.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

16 décembre 1997

À 22 h 58, sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 décembre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU